



6/7 Dossier :
la propreté de la ville



8/9 Denain-Plage :
retour en images



10 « Batailles » :
la nouvelle saison

Denain MAG

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION



© Chabanne + Partenaire
ville de denain services communaux

À LA UNE

La piscine de demain

N°04 Septembre 2018

Plus d'actus sur
www.ville-denain.fr



Imprimé sur papier écologique pour la gestion durable des forêts



© Chabanne + Partenaires

Centre aquatique : vous allez l'aimer !

■ Le centre nautique Gustave-Ansart, construit en 1985, a vieilli. Il va bientôt céder la place à un centre aquatique offrant tous les services – et le confort – que l'on peut attendre d'une piscine moderne. Sa construction s'inscrit dans le projet de ville et dans une perspective de développement durable.

Il n'y a pas de plus bel endroit pour accueillir la future piscine que l'écrin de verdure du parc Émile-Zola. Elle s'imposera ainsi comme un élément majeur de la trame verte et bleue du territoire. De cet environnement le futur équipement tirera parti autant qu'il le mettra en valeur, par les perspectives qu'il offrira. Et du fait des reliefs proposés par le parc, il sera construit en surplomb, ce qui lui donnera une très bonne visibilité. À l'entrée Sud de la ville, le centre aquatique aura dès lors une fonction forte de signal urbain.

Le projet est ambitieux. Pour sa réalisation, la Ville a donné mandat en 2015 à la communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut (CAPH), qui se chargeait de la conduite d'opération et du préfinancement. Le 5 juillet dernier, le marché global de performance a été attribué au groupement constitué par BC Nord - filiale de Baudin Chateaufort, premier piscinier de France -, Ramery bâtiment, Chabanne + Partenaires (architecte), Villesange Masson Architecture (architecte associé), Verdi Bâtiment Nord de France, Bérim, Kéo, Échologos et Dalkia. Sont réunis dans ce packaging tout à la fois la conception et la réalisation des travaux, la maintenance des équipements et des bâtiments, ainsi que l'exploitation technique de l'établissement. Et l'engagement de performance se situe aussi bien dans la consommation d'eau, la consommation énergétique, la qualité de l'eau et de l'air, le service aux usagers.

Ce que l'on y trouvera

Ces derniers vont être choyés. Ils trouveront en effet dans le centre aquatique (ou aqua-ludique) un bassin sportif de 25 x 21 m (8 couloirs), un bassin d'apprentissage de 15x10 m (4 couloirs), un bassin ludo-nordique de 200m² (100m² extérieur utilisable toute l'année), une lagune de jeux de 50m², un toboggan, un pentaglisse 3 pistes, un espace balnéo-détente (avec une partie bien-être humide et une partie sèche), un restaurant/snack (45 places assises), une plage aqua-ludique en extérieur. Les travaux doivent démarrer début 2019, et il y en a sans aléas pour 21 mois. On est impatient de voir le résultat.

« Un cocon »

Réka Hoznek, de l'agence lyonnaise Chabanne + Partenaires, est l'architecte du projet.

« Le centre aquatique se situera au cœur du poumon vert de la ville. Quand on s'y promène, on voit beaucoup de courbes, celles de l'amphithéâtre, du collège. Les chemins sont sinueux, le bassin lui-même a une forme circulaire. Et dans ce type d'équipement, on vient chercher le bien-être, le confort. De là nous est venue l'idée du cocon, symbole aussi de la transformation.

L'équipement doit avoir un effet de signal important. Ce que nous avons traduit par deux gestes architecturaux forts. À l'échelle de la ville, une dynamique d'élancement procurée par les lames verticales en composite bois de la façade, tandis que les fils du cocon sont figurés par le nez de dalle et la ligne de la toiture. À l'échelle du parc, le toboggan et le pentaglisseront visibles depuis l'extérieur afin d'attiser la curiosité et l'envie des usagers de découvrir l'équipement. En outre, nous avons traité le bâtiment comme une architecture paysagère, avec une forme d'ellipse venant se déployer graduellement vers le plan d'eau.

Dans l'ellipse se crée un jeu de courbes et contre-courbes venant sculpter le volume, avec deux découpes de la toiture, l'une pour marquer l'entrée, l'autre pour marquer la terrasse de la balnéo-détente. Et deux retraits dans la façade, pour la terrasse du restaurant et pour le bassin nordique extérieur. Quant à l'architecture intérieure, elle est déclinée selon le concept du cocon. Depuis le hall, les visiteurs auront vue sur le bassin et sur le plan d'eau, et pourront accéder aux gradins (200 places) : c'est d'ailleurs l'un des points forts du projet, de dissocier partie mouillée et partie sèche. De même, en R + 1, pour le restaurant, qui pourra fonctionner en autonomie quand la piscine sera fermée, et pour l'espace balnéo-détente, avec les salles (cardio-training, cours collectif) d'un côté et, de l'autre, sauna, bain froid, hammam, tisanderie, douche à affusion, bain bouillonnant. Nous avons voulu satisfaire le plus de fonctionnalités possibles : par exemple, les vestiaires seront modulaires. »

L'agence Chabanne + Partenaires est spécialisée dans les équipements sportifs et hospitaliers. Parmi ses réalisations : le vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines, la patinoire nationale Aren'Ice à Cergy-Pontoise et la cité des congrès de Valenciennes.

Le financement : le montant global de l'opération a été arrêté à 21 millions d'euros HT en investissement et 790 000 € HT en fonctionnement (sur 5 ans). Sur ces 21 millions, la CAPH est engagée pour 6,2 millions et 10 millions d'euros de subventions seront sollicités.



© Chabanne + Partenaires

Une nouvelle dynamique pour le centre nautique



■ **Le centre nautique met en place à partir du lundi 10 septembre un tout nouveau programme d'activités, qui sera transféré le moment venu dans le futur centre aquatique.**

> **Leçons de natation enfants pour l'année.** Trop d'enfants ne savent pas encore nager à l'entrée en sixième. La pédagogie a été repensée. Exit le carnet de 10 leçons et fini la liste d'attente. C'est la grosse nouveauté : des leçons durant toute l'année (sauf aux vacances scolaires) pour les enfants à partir de 6 ans, à raison d'une séance par semaine. Dix créneaux : mardi, 17 h 30 - 18 h 15, 18 h 15 - 19 h ; mercredi, 9 h - 9 h 45, 9 h 45 - 10 h 30, 10 h 30 - 11 h 15, 11 h 15 - 12 h, 15 h - 15 h 45, 15 h 45 - 16 h 30 ; vendredi, 16 h 45 - 17 h 30, 17 h 30 - 18 h 15. L'enfant aura pour toute l'année le même créneau et le même maître-nageur. « *Les acquis seront plus construits. On travaille l'équilibre horizontal, aussi bien sur le ventre que sur*

le dos. La brasse, mouvement spécifique, vient après », explique le maître-nageur Laurent Stiévenard, de retour à Denain après une parenthèse de douze années à Villeneuve-d'Ascq, et qui s'est vu confier la coordination de l'ensemble des animations.

Inscriptions à la piscine les mardi 4 septembre de 17 h 30 à 19 h, mercredi 5 de 10 h à 11 h 30 et de 14 h à 15 h 30 et vendredi 7 de 16 h 45 à 18 h 15. Pour les Denaisiens : 105 euros ; non-Denaisiens : 135 euros. Des cours de perfectionnement sont par ailleurs donnés le mercredi de 14 h à 14 h 45. Et, aux petites vacances, sont proposés des stages de 4 jours, du mardi au vendredi (9 h 30 - 10 h 30) : 20 euros pour les Denaisiens, 25 euros pour les non-Denaisiens.

> **Séance famille.** Pour les enfants et leurs parents ; entrée interdite aux mineurs non accompagnés d'un adulte. Matériel ludique à disposition dans le petit bassin. Le samedi de 17 h à 18 h 45.

Au prix d'entrée de la piscine : 2,20 euros.

> **Leçons adultes.** Le jeudi de 12 h 15 à 13 h et le samedi de 8 h 45 à 9 h 30 et de 9 h 30 à 10 h 15. 4 euros le cours et 30 euros les 10 pour les Denaisiens ; 5 et 40 euros pour les non-Denaisiens.

> **Seniors aqu'actifs.** Pour le bien-être physique et moral. Séances en groupe de 10 personnes en petite profondeur (1 m) encadrées et animées par un éducateur sportif. Le lundi de 16 h 15 à 17 h, les mardi et vendredi de 15 h 45 à 16 h 30, le jeudi de 11 h à 11 h 45. 4 euros la séance. Et toujours séance libre le vendredi de 15 h 45 à 16 h 30 (au prix d'entrée de la piscine).

> **Aquaforme.** Activité polyvalente dans une ambiance musicale. En grand bassin. Le mardi de 19 h à 19 h 50 et le vendredi de 18 h 30 à 19 h 20. 4 euros le cours et 30 euros les 10 pour les Denaisiens ; 5 et 40 euros pour les non-Denaisiens.

> **Activité pré- et post-natale.** Le vendredi de 13 h 30 à 14 h 30. 2,20 euros la séance ; 20 séances, 34 euros.



Le mot d'Anne-Lise Dufour-Tonini



Madame, Mademoiselle, Monsieur, mes cher(e)s concitoyen(ne)s,

J'espère que vous avez passé un bon été. Dans notre bonne ville de Denain, l'été s'est écoulé pour la cinquième année au rythme de Denain-Plage, dont vous avez été nombreux à profiter et qui a bénéficié au mois de juillet d'une météo exceptionnelle. Je veux d'ailleurs remercier ici les services municipaux pour la prouesse technique

qu'ils ont réalisée en assurant l'enchaînement, sur le même week-end, entre le spectacle du 14 Juillet, la retransmission de la finale de la Coupe du monde avec le sacre des Bleus, et l'ouverture de Denain-Plage. Saluer aussi tous ceux qui ont été fidèles au poste sous les températures caniculaires.

C'est la rentrée, et je souhaite plein succès au 1^{er} Forum des associations, qui se tient ce samedi 1^{er} septembre à la salle des fêtes. Dans nos écoles, il y aura bien un enseignant pour douze enfants là où les nouveaux dédoublements de classe sont prévus, mais un peu d'attente pour l'installation des modulaires. Un autre rendez-vous est donné à nos associations, ainsi qu'à tous les bénévoles prêts à s'impliquer dans la lutte contre les dépôts sauvages : j'ai souhaité en effet que Denain s'inscrive dans le World CleanUp Day du 15 septembre, une mobilisation massive pour le nettoyage de la planète. La propreté de notre ville, qui fait d'ailleurs l'objet du dossier de notre magazine, est un combat que nous devons mener tous ensemble !

Vous avez aussi dans ce Denain Mag un avant-goût de notre futur centre aquatique, qui s'annonce magnifique, et dont la construction va débuter dans quelques mois au parc Zola.

Je ne veux pas vous laisser sans évoquer la mémoire de Louis Destrebecq, président emblématique de nos anciens combattants, qui vient de nous quitter. Il avait raconté son histoire, qui forçait l'admiration et le respect, dans un livre, écrit comme un témoignage à destination des générations futures. Tant il est important de rappeler ce que furent la dureté et la violence des guerres.

Bonne rentrée !

Anne-Lise DUFOUR-TONINI,

*maire de Denain,
présidente du SIMOUV,
vice-présidente de la CAPH.*

Sommaire

■ Pages 2 et 3 :

Le centre aquatique : la piscine de demain

■ Page 5 :

Le 1^{er} Forum des associations : l'événement de la rentrée

■ Pages 6 et 7 :

Dossier : les actions pour la propreté de la ville

■ Pages 8 et 9 :

Denain-Plage : le tube de l'été

■ Page 10 :

Batailles : le spectacle de la rentrée

■ Page 11 :

Journées du patrimoine : le programme

■ Pages 12 et 13 :

Actu cité

■ Page 14

L'agenda culturel

■ Page 15 :

Le centre hospitalier soigne l'obésité

Bon à savoir !

■ Des « cafés échanges parents »

Ni groupe de parole, ni conférence, mais un concept s'intercalant entre les deux. Le pôle enfance-jeunesse-éducation de la Ville va lancer à partir de ce mois de septembre une action expérimentale sur la parentalité : des « cafés échanges parents » pour donner à ces derniers des informations à partir d'une thématique ou de questionnements et leur permettre d'échanger librement, avec des professionnels ou entre eux. Ces réunions seront en accès libre, mais il faudra s'inscrire au préalable auprès du Relais d'assistantes maternelles, car les séances seront limitées à une vingtaine de personnes afin d'en préserver la convivialité. Ces « cafés échanges parents » seront animés par une psychothérapeute et psychoéducatrice de l'association SOS Éducation Pédagogie, accompagnée par une éducatrice jeunes enfants de la Ville. Ils se tiendront à la salle Marceline-Pottier (en face de l'école George-Sand et du multi-accueil la Cabane des Petits Bouts). Afin de faciliter la venue des familles, une garderie sera mise à disposition pour les enfants non scolarisés, au sein du local périscolaire se trouvant dans l'école. Deux réunions seront proposées par mois : la première, pour les familles qui ne travaillent pas, un vendredi de 8 h 30 à 12 h ; la seconde, ciblant les parents qui travaillent, en alternance un soir de semaine et le samedi matin.

Les dates 2018. Septembre : vendredi 14 de 8 h 30 à 10 h ; samedi 29 de 10 h à 11 h 30 / Octobre : vendredi 12 de 8 h 30 à 10 h ; jeudi 25 de 18 h 30 à 20 h / Novembre : vendredi 9 de 8 h 30 à 10 h ; samedi 24 de 10 h à 11 h 30 / Décembre : vendredi 7 de 8 h 30 à 10 h ; jeudi 20 de 18 h 30 à 20 h



■ Trousseau scolaire

Un kit de fournitures scolaires est offert, du CP au CM2, pour les enfants inscrits dans une école élémentaire publique de la ville, pour les enfants denaisiens de l'institution Jean-Paul II et de l'IME ainsi que pour les enfants denaisiens scolarisés à l'extérieur de la ville. Pour le retirer, en salle des mariages de l'hôtel de ville, un jour spécifique est réservé selon l'initiale du nom de famille :

A, B : lundi 27 août de 13 h 45 à 17 h 15 ;

C, D, E, F, G : mardi 28 de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 45 à 17 h 15 ;

H, I, J, K, L : mercredi 29 de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 45 à 17 h 15 ;

M, N, O, P, Q : jeudi 30 de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 45 à 17 h 15 ;

R, S, T, U : vendredi 31 de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 45 à 17 h 15 ;

V, W, X, Y, Z : samedi 1^{er} septembre de 8 h 30 à 11 h 45.

Les documents à présenter : carte d'identité d'un des deux parents, livret de famille, justificatif de domicile.

« Denain Mag » - Magazine de la ville de Denain - Hôtel de ville B.P. 50213 - 59723 Denain Cédex - Tél. : 03 27 23 59 59. Directeur de la publication : Anne-Lise DUFOUR-TONINI. Editeur : Mairie de Denain. Direction de la rédaction : Bernard Défontaine. Rédaction : Bernard Défontaine, Grégory Buongiorno. Conception graphique et mise en page : Johnny Bultez. Impression : PACAUD (Tél. : 03 28 64 26 84). N° 05 : SEPTEMBRE 2018.



Les associations présentes

> **Sport** : Boxing-Club Denain, Esprit martial, Ji Paï, Judo-Club Denain, Basket ASCDV PH, Denain Futsal, DOSC football, Handball Club Denain, Coyotes foot US, Club cycliste Allez Denain, Comité Grand Prix de Denain, Cyclo-Club Gare du Nord, Body Muscle Denain, Denain Culture physique, Fitness Club, Gym Tonic Bellevue, Gymnastique rythmique et sportive, Association sportive Porte du Hainaut, La Boule du Nouveau Monde, Pétanque Amicale Villars, Denain Natation, SCLD water-polo, Aurélien Doolaghe et Motards en Nord Racing Team, Association municipale de billard de Denain La Carabole, Denain Bridge Club, Club de supporters Les Galibots, Colombophilie Local unique, Denain Athlétique Club, Le Loup denaisien, Tennis Club Municipal Denain, Le Grenier aux Entrechats, Model Yacht Club.

> **Culture** : Amis du musée de la Résistance, Cercle d'études ferroviaires Nord, Photo-Club Denain, Planète Sciences, Club Philatélie, Groupement artistique denaisien, Denain 2012, Union des chorales de Denain, Le Voyage d'Ulysse, Association Sidou-Seddo.

> **Quartiers-festivités** : Comité Braderie-Carnaval, Comité Chabaud-Latour, Comité Gambetta, Les Amis du Pinpon, Union du commerce de Denain, Association les 3 B.

> **3^{ème} âge-patriotique-environnement** : L'Âge d'or, Les Gais Lurons, Union nationale des combattants, Association nationale militaire civil sécuritaire, Association des vétérans des essais nucléaires, Denain Écologie.

> **Enseignement** : AAELA Kastler, APE lycée Kastler, Ligue de l'enseignement 59.

> **Action sociale-divers** : La Coccinelle, Secours populaire français, SDF Amitié 59, Une main tendue, Maison de quartier Solange-Tonini, Amicale des sapeurs-pompiers, Association des Papillons Blancs de Denain, Den'Squad, Les Bleuets du Nord.

Forum des associations : pour choisir son activité à la rentrée

■ La Ville organise le 1^{er} septembre la première édition du Forum des associations, à la salle des fêtes. Le bon moment et le bon endroit pour s'informer avant de s'inscrire dans un club.

C'est la rentrée. Vous voulez inscrire votre enfant dans un club ? Vous-même ressentez le besoin de pratiquer une activité ? Ou de vous investir en tant que bénévole dans la vie d'une association ? Vous trouverez la réponse ce samedi 1^{er} septembre au Forum. Quelque soixante-dix associations locales seront présentes à la salle des fêtes, place Baudin. Parmi elles, une trentaine dans le domaine sportif et une dizaine à vocation culturelle.

Responsable de la vie associative à la Ville, Bruno Carta se félicite de l'engouement suscité auprès des associations par cette première édition. « Chacune aura son stand d'exposition pour mettre

en valeur ses activités, explique-t-il. La rentrée, c'est le temps des inscriptions, mais le Forum sera aussi l'occasion de créer des liens. Car les associations sont en recherche permanente de bénévoles. »

Tout au long de la journée, certaines feront des démonstrations, sur la scène de la salle des fêtes ou sur la pelouse du stade Jean-Werth contigu. Sur cette dernière, on pourra par exemple voir à l'oeuvre les Coyotes, club de football américain nouveau venu à Denain, avec lequel le mot démonstration prendra tout son sens.

1^{er} Forum des associations, samedi 1^{er} septembre de 10h à 18h, salle des fêtes municipale, place Baudin. Entrée gratuite. Buvette et petite restauration. À 17h, cérémonie de remise des trophées sportifs de la Ville.

Cet AMI qui leur veut du bien

■ Dispositif porté par l'État, le Fonds de développement de la vie associative (FDVA) finance depuis de nombreuses années la formation des bénévoles. Désormais, il soutient également le fonctionnement et les actions innovantes des associations, se substituant aux fonds auparavant attribués par les parlementaires dans le cadre de leur « réserve ».

« Sa mobilisation doit permettre la structuration de la vie associative du territoire

et la consolidation du maillage territorial associatif dans sa diversité », justifie Daniel Barnier, préfet délégué pour l'égalité des chances.

Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) a donc été lancé en direction des associations, qui ont jusqu'au 16 septembre 2018 pour déposer leur dossier de demande de subvention. L'enveloppe départementale est de 543 000 euros. Les subventions allouées sont en principe comprises entre

500 et 15 000 euros. Les versements auront lieu à compter de novembre.

« La vitalité associative est une force pour notre commune ; j'appuierai personnellement, auprès de Monsieur le Préfet délégué à l'égalité des chances, les demandes qui répondront aux critères d'éligibilité », écrit Anne-Lise Dufour-Tonini dans un courrier adressé le 21 juillet aux associations.

La propreté de la ville est l'affaire de tous



La déchetterie de Denain, route d'Haveluy (CD 40)

■ **Les règles vont changer au 1^{er} janvier prochain concernant la collecte des encombrants et celle des matériaux amiantés. Tour d'horizon des actions menées pour la propreté de la ville et contre les dépôts sauvages (Denain va participer le 15 septembre au World CleanUp Day). Et rappel des dispositions réglementaires.** « *L'effort doit être collectif, martèle Solange Lemoine, adjointe à l'environnement. La mairie n'a pas à faire le travail des riverains. C'est à chacun de se prendre en main.* »

33 tonnes

C'est la quantité moyenne d'ordures ramassée mensuellement sur les dépôts sauvages par le service voirie et propreté urbaine de la Ville.



L'entretien des voiries

Le service voirie et propreté urbaine de la Ville est en charge de 115 km de voiries. Pour pallier la disparition des contrats aidés, la Ville a passé une convention avec le CAPEP (Comité d'action pour l'éducation permanente), pour l'affectation de personnes en insertion au nettoyage des rues. Des bénéficiaires du Pass'Permis sont également intervenus pour le désherbage des trottoirs et caniveaux, qui incombe normalement aux habitants.

Une balayeuse de voirie est en service du mardi au vendredi. Elle passe chaque vendredi dans le centre-ville et une fois par mois sur les grands axes. Un véhicule tourne également quotidiennement pour le ramassage des débris.

Rappels réglementaires

Article 2 de l'arrêté municipal du 26 octobre 2012 réglementant le dépôt des ordures ménagères : « Il est interdit de projeter ou de déposer sur la voie publique tous déchets, résidus quelconques et immondiçes quelle qu'en soit la nature, en dehors des poubelles réglementaires. »

Arrêté de police général du 15 octobre 2014

Article 1 – balayage des voies publiques : « Dans les voies ouvertes à la circulation publique, les riverains, que leur maison soit habitée ou non, ou les locataires, sont tenus de balayer ou de faire balayer au moins une fois par semaine ; ils sont tenus de procéder ou de faire procéder à l'enlèvement des boues et immondiçes, chacun au droit de sa façade sur une largeur



On trouve aujourd'hui des points d'apport volontaire enterrés (PAVE) dans différents secteurs de la ville.

égale à celle du trottoir ; cette disposition s'applique également aux ruisseaux et caniveaux. L'entretien en état de propreté des gargouilles placées sous les trottoirs pour l'écoulement des eaux pluviales est à la charge des propriétaires ou locataires. Ceux-ci doivent veiller à ce qu'elles ne soient jamais obstruées.

Les propriétaires ou locataires doivent procéder à l'enlèvement des herbes et mousses sur le devant de leur façade, en limite du domaine public. »

Article 4 – destruction par le feu de résidus industriels et ménagers : « La destruction par le feu de résidus industriels et ménagers, générateurs de fumées, de suies, de poussières ou de gaz toxiques, odorants ou corrosifs, est interdite sur le territoire de la commune de Denain.

Sont particulièrement concernées par cette interdiction l'incinération à l'air libre de pneumatiques, des huiles et graisses, des emballages en matière plastique, des résidus ménagers, des broussailles et tout autre déchet vert. »

Article 9 – déjections canines : « Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux, et ce par mesure d'hygiène publique. Il est demandé aux propriétaires de veiller scrupuleusement au respect de cette réglementation. Les personnes accompagnées d'un chien seront tenues de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur toute partie de la voie publique, ainsi que dans les parcs et espaces verts publics. »

Les chiffres du SIAVED

Sur le territoire de la Porte du Hainaut, la collecte des déchets ménagers et assimilés est de la responsabilité du SIAVED (Syndicat inter-arrondissement de valorisation et d'élimination des déchets), avec Coved Environnement pour opérateur.

Pour la ville de Denain, ont été délivrés (au 2 août 2018) 2676 « Pass'Déchets », badges magnétiques d'accès aux dé-

chetteries. En 2017, 5 400 tonnes de déchets ont été traitées par la déchetterie de Denain. S'ajoutent 383 tonnes de déchets spécifiques à la charge des éco-organismes.

Pour veiller au respect du tri sélectif, 9 amonts de collecte ont été effectués en 2018 (au 7 août) par les ambassadeurs du tri. À la suite de quoi ont été apposées sur les bacs 128 étiquettes rouges (refus de collecte), 393 orange (peut mieux faire) et 92 vertes (très bon trieur).

Le SIAVED, qui livre les bacs neufs, les répare aussi. Pour 2018, on comptabilisait déjà, à Denain, 474 livraisons et 267 réparations.

Point info déchets : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 ; Tél. : 0800 775 537 (numéro vert) ; Mail : pointinfodechets@siaved.fr

Aller à la déchetterie

La déchetterie de Denain, route d'Have-luy (CD 40), est ouverte, **l'été, du mardi au samedi de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h 30, le samedi de 9 h à 12 h ; l'hiver, du mardi au samedi de 9 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h ; elle est fermée le lundi et les jours fériés.**

Avec les mêmes horaires, la déchetterie de Douchy-les-Mines, route de Lourches, est, elle, ouverte le lundi mais fermée le jeudi (et les jours fériés).

Encombrants : ça change en 2019

C'est la dernière année du ramassage des encombrants en porte-à-porte, qui s'effectuait une fois par an. **À partir de 2019, le SIAVED passe à la collecte sur appel téléphonique** (un numéro spécifique sera communiqué au lancement). Chaque foyer pourra bénéficier de ce service, gratuit, deux fois par an. Un rendez-vous sera convenu, dans le délai de 4 semaines, pour le dépôt des rebuts possibles (bois, mobilier, gros carton, ferraille) sur le trottoir.

Amiante : la collecte se fera à domicile

À partir du 1^{er} janvier 2019, les plaques en fibro-ciment amiantées ne seront plus recueillies dans les déchetteries du SIAVED, où la collecte présentait trop de contraintes. Cette collecte spécifique s'effectuera sur appel des particuliers. Le SIAVED va désigner un « Monsieur (ou une Madame) amiante », qui se déplacera chez le particulier pour estimer la quantité à évacuer et indiquera les précautions à prendre. Un sac big bag sera fourni, pouvant contenir 15 plaques. Un prestataire procédera à l'enlèvement du « big bag », dirigé sur un site spécialisé. Tout cela à un coût modique pour le particulier : 15 euros.



Le cheval pour récupérer les cartons

En partenariat avec le Syndicat d'élevage du cheval Trait du Nord, le parc naturel régional Scarpe-Escaut et le SIAVED, la ville de Denain va tester le mercredi 12 septembre **une collecte hippomobile des cartons chez les commerçants**. En plus des atouts environnementaux et écologiques, cette collecte permet d'associer le cheval à la modernité des enjeux actuels du développement durable et surtout de participer à la préservation de la race Trait du Nord.



Tous mobilisés le 15 septembre !

Denain va participer le samedi 15 septembre au **World Cleanup Day** : une journée de nettoyage de la planète, pour éveiller l'attention sur la prolifération des déchets sauvages et provoquer une prise de responsabilité face à l'impact des nuisances que cela engendre aujourd'hui. **Rendez-vous est donné à 10h au parc Emile-Zola et sur différents sites de la ville.** Cliquer sur worldcleanupday.fr/partagez-votre-cleanup/ pour identifier le site le plus proche de chez soi ou même créer son propre Cleanup en référant son site de collecte. Associations et bénévoles seront mobilisés. L'action sera relayée par un stand au Forum des associations le 1^{er} septembre.



Pour prendre un peu de hauteur, rien de tel qu'un passage éclair sur le parcours d'accrobranche.



DENAIN, UN ÉTÉ QUI VOUS VA BIEN !



Quel bonheur de se rafraîchir au parc aquatique



Nombreux sont ceux qui ont opté pour une escapade nautique en canoé.

Denain-Plage : un coin de paradis

Chaque jour, des centaines d'enfants accompagnés de leurs parents participent à des événements phares de la période estivale dans l'arrondissement de Denain. Ce programme orchestré pour offrir à ceux qui ne pouvaient pas partir en vacances au soleil. Les animateurs et encadrants techniques sont nombreux et travaillent jour pour jour pour financer leur permis de conduire n'ont pas ménagé par moments, ce sont naturellement les jeux aquatiques qui sont également attendus sur les nouveautés offertes cette année. bercés par le clapotis des palmes et rames des pédalos, le bonheur certain sur les transats mis à disposition. Bronzage assez compacte rappelait presque celle d'un mois d'août à la station balnéaire.



Les sourires d'enfants ont illuminé le parc Zola.



Nouveauté cette année a séduit les visiteurs.



Pause lecture ou séance bronzage, tous les moyens sont bons pour se détendre.

pour tous

urs parents ont pris d'assaut Denain-Plage, l'un
issement. Une fois de plus, tout a été savamment
vacances, de longues après-midi de détente et de
s qui, rappelons-le, travaillent ici quatre heures par
é leurs efforts. Avec une météo estivale, caniculaire
qui ont rencontré le plus de succès. Le public s'est
et notamment la tyrolienne. A l'ombre des parasols,
et canoés, les estivants se sont prélassés avec un
age, tongs, et glacière sur la plage artificielle, la foule
t sur n'importe quelle plage du littoral. Denain-Plage,



Cabrioles et glissades assurées dans l'indémoudable crocodile ventriglisse.



année, la tyrolienne plus téméraires.



La plage artificielle, terrain de jeu idéal pour les plus jeunes.



Les canons de « Batailles de Denain » retentissent du 31 août au 9 septembre

■ Le 31 août et les 1^{er}, 2, 7, 8 et 9 septembre au théâtre de verdure au sein du parc Zola.
Horaire des représentations : 21 h avec en avant-première, la participation de la Compagnie des feux de Beltane.

Pour intégrer l'association Denain 2012 ou suivre son actualité, pour acheter des places ou pour de plus amples renseignements, rendez-vous sur le site www.batailles-denain.fr

Entrée : 15 €, tarif plein, 12 €, tarif réduit, 3 € pour les enfants de moins de 12 ans.



■ Les centaines de figurants et bénévoles de l'association Denain 2012 reviennent pour faire vibrer le public autour du spectacle son et lumière « Batailles de Denain », dont la nouvelle saison s'intitule « Enfants des combats ».

« Batailles de Denain », c'est 1 h 30 de plaisirs et d'émotions, où chacun d'entre nous retrouve une part de ses racines. Enrichie de nouveaux décors, costumes, accessoires, tableaux et musiques, cette 7^{ème} édition saura étonner et ravir ceux qui ont aimé les versions antérieures. Le scénario a été revu pour coller aux célébrations du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale. « *Un tiers du spectacle est renouvelé dans le fond et dans la forme* », annonce Anne-Marie Persichetti, présidente de l'association Denain 2012. La partie consacrée au 18^{ème} siècle avec la bataille du Maréchal Villars a été exceptionnellement abandonnée. La programmation a changé également. Traditionnellement placé début juillet, le spectacle a été reculé pour cause de Coupe du monde de football.



Soutenus par la Ville et auréolés du label qualité décerné par la Fédération française des fêtes et spectacles historiques, les membres de Denain 2012 se sont dévoués corps et âme pour être prêts le jour J. Les costumes, les accessoires, les décors, tout a été réalisé par les bénévoles. « Faisons nous-même » : telle est la philosophie du spectacle. Celui-ci s'attache également à évoquer d'autres faits et d'autres époques de la vie locale sous les traits d'un personnage central incarné par une vieille femme. Ses souvenirs laissent entrevoir des scènes émouvantes liées à la mine, à la sidérurgie, au syndicalisme... Dans un défilé d'effets pyrotechniques, de jeux de lumière et sur un arrangement musical réalisé par Gregory Cazalda, de multiples personnages se côtoient dans une gigantesque fresque qui contribue à mettre en valeur notre patrimoine historique et culturel.

Comme aime à le répéter Anne-Marie Persichetti, « *le spectacle repose exclusivement sur le principe du bénévolat* » afin que la population s'approprie l'événement. L'engagement volontaire est un gage de qualité. Tous ceux qui le souhaitent peuvent participer à cette formidable aventure où transpirent la joie, le courage et la chaleur humaine qui caractérisent si bien les gens du Nord. Car la finalité de ce show repose sur trois piliers : tisser des liens, soutenir la mixité culturelle et favoriser le brassage intergénérationnel.



« C'est mon patrimoine »

■ Depuis 2005, le ministère de la Culture propose une opération visant à favoriser l'accès de tous les jeunes à l'art et à la culture en proposant des activités transversales et une réappropriation du patrimoine, dans une perspective de diffusion et de démocratisation. Pour la 13^{ème} édition, la Ville de Denain a souhaité candidater à l'appel à projet « C'est mon patrimoine » et elle figure parmi les 15 sites des Hauts-de-France soutenus, avec un projet particulièrement original qui interroge chaque jeune Denaisien sur le sens et la valeur du patrimoine, pour lui, à Denain.

Journées européennes du patrimoine : le programme

■ La 35^{ème} édition des Journées européennes du patrimoine aura lieu les samedi 15 et dimanche 16 septembre sur le thème de l'art du partage. Voici le programme denaisien.

➤ **Médiathèque Jacques-Prévert.** Samedi et dimanche de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Exposition « Solidarités à Denain ». Exposition « C'est mon patrimoine ». Remise des catalogues de l'exposition « Mémoires d'abbayes » aux participants du Jeu gagnant (*lire plus loin*).

➤ **Micro-Folie Denain** (au sein de la médiathèque). Samedi à 15 h 30 : conférence du musée numérique « L'Europe du patrimoine ». Samedi à 16 h 30 : restitution de « C'est mon patrimoine » par les jeunes Denaisiens. Ces deux temps forts aideront à mieux comprendre ce qui nous rapproche en partageant nos valeurs communes historiques et esthétiques dépassant les rivalités identitaires. Samedi et dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h : accès libre au musée numérique et aux réalisations (photos et vidéos) des jeunes Denaisiens participant à l'opération « C'est mon patrimoine ».

➤ **Église Saint-Martin.** Samedi et dimanche de 10 h à 17 h (office le dimanche matin). Exposition « Sainte-Remfroye et le Sacré-Cœur » proposée par l'association des Amis du musée municipal de Denain. Jeu gagnant : répondez à deux questions sur l'abbaye Sainte-Remfroye à Denain et recevez un catalogue de l'exposition « Mémoires

d'abbayes » (lot à retirer avec le coupon « Jeu gagnant » à la médiathèque de Denain). Cette exposition est présentée du 15 septembre 2018 au 6 janvier 2019 au musée de la Tour abbatiale à Saint-Amand-les-Eaux.

➤ **Cimetière.** Samedi à 17 h 30 : visite insolite « Architecture funéraire et rites religieux » avec l'office de tourisme de la Porte du Hainaut. Rendez-vous au parking du nouveau cimetière, route d'Oisy. Durée : 1 h 30.

➤ **Associations « Bassin Minier Patrimoine Mondial du Nord » et « Cercle d'études ferroviaires Nord ».** Samedi et dimanche, rendez-vous au CEF Nord, rue de Turenne : de 14 h à 17 h : découverte de la collection de matériel ferroviaire du CEF Nord (accès payant) ; 15 h 30 : découverte des bâtiments de la fosse Mathilde (1831-1863) inscrite à l'inventaire des monuments historiques et au patrimoine mondial de l'Unesco (le site sera réhabilité dans les prochains mois). Samedi et dimanche, rendez-vous parvis de l'hôtel de ville à 10 h : visite guidée (circuit pédestre) sur le parcours touristique minier (durée : 2 heures).

<https://bassin-minier-patrimoine-nord.jimdo.com/>

<http://bassin-minier-regis.jimdo.com>

<http://cefnord.free.fr>

VILLE DE DENAIN
Assistance aux familles touchées par les Grèves

DISTRIBUTION DE SECOURS

En sa séance du LUNDI 24 AOÛT 1963, le Conseil Municipal a décidé d'allouer un secours aux familles touchées par les grèves un secours en nature d'une valeur de
400 Francs au Chef de Famille
200 Francs pour le Conjoint
100 Francs par enfant à charge

Bénéficieront de ces dispositions :
Les travailleurs DOMICILIÉS à DENAIN et ayant cessé le travail AU MOINS PENDANT 6 JOURS

SONT EXCLUS de cette distribution :
Les salariés qui ne travaillent ni temps régulier, les bénéficiaires des prestations liées à l'assurance de l'État, les bénéficiaires d'une pension de la Caisse Nationale ou d'une autre pension d'assurance, ceux dont la Demande d'Indemnité ou de retraite, ainsi que celle de la famille typique ou dont le salaire est ou a été égal au salaire moyen départemental, et les salariés qui ont touché une indemnité exceptionnelle dans les entreprises, soit dans l'Agriciculture.

La distribution des fonds de secours sera faite le Samedi, Salle du Restaurant Municipal, aux jours et dates l'ordre ci-après :

DÉPARTEMENT CAIR : Lundi 24 Août de 8 h. 30 à 13 h. Bureau de A à C
" " " " 14 h. 30 à 17 h. " D à E
MARDI : 29 septembre de 8 h. 30 à 13 h. " A à M
" " " " 14 h. 30 à 17 h. " N à Z

UNION - GROUPE A : Mercredi 3 septembre de 8 h. 30 à 13 h. Bureau de A à C
" " " " 14 h. 30 à 17 h. " D à E
J & L : 3 septembre de 8 h. 30 à 13 h. " A à M
" " " " 14 h. 30 à 17 h. " N à Z

Municipalités Membres : Vendredi 4 septembre de 8 h. 30 à 13 h. Bureau de A à C
" " " " 14 h. 30 à 17 h. " D à E

Autres Communes et Administrations : Pour tous les salaires des autres communes de l'arrondissement de Valenciennes, une même tenue sera prise par les Maires de Valenciennes, le Vendredi 4 septembre 1963.

Le Secours sera versé à la Banque de France, au titre de l'Établissement départemental et de l'arrondissement de Valenciennes, à l'adresse suivante : Le Secours Populaire Français, 10 rue de Valenciennes, à Valenciennes. Les chèques seront remis par les représentants qualifiés, et à leur adresse personnelle, sur le compte de l'arrondissement de Valenciennes, au titre de l'arrondissement de Valenciennes, au titre de l'arrondissement de Valenciennes.

Le Maire - Président (1963) 1963

« Solidarités à Denain » : une exposition itinérante

■ À partir des documents conservés aux archives municipales, l'exposition « Solidarités à Denain », présentée pour la première fois lors des Journées du patrimoine, dresse une histoire nationale et locale qui mène de la bienfaisance à l'aide sociale et des sociétés de secours mutuel à l'assurance maladie. Un retour historique, du 19^{ème} au début du 20^{ème} siècle, sur un sujet d'actualité pour découvrir de nombreux documents conservés dans nos archives.

Itinérante, cette exposition présentée du 15 septembre à fin novembre 2018 dans divers lieux de Denain sera l'occasion, à chaque étape, de rencontrer dans le cadre d'un échange une association qui œuvre à Denain. Un pot permettra ensuite de prolonger l'échange.

Du 15 au 29 septembre : médiathèque Jacques-Prévert ; rencontre-échange avec le Secours Populaire le samedi 29 septembre à 16 h 30.

Du 3 au 17 octobre : maison de quartier Fernand-Duchateau ; rencontre-échange avec l'association La Coccinelle le vendredi 11 octobre à 20 h 30.

Du 20 octobre au 3 novembre : galeries Picasso ; de mardi à dimanche de 13 h 30 à 17 h 30, les mercredi et samedi aussi de 10 h à 12 h ; rencontre-échange avec les Restaurants du cœur le samedi 27 octobre à 17 h 30.

Du 7 au 28 novembre : maison de quartier Solange-Tonini ; rencontre-échange avec le Secours Catholique le mercredi 14 novembre à 19 h.

Dans chaque lieu, l'exposition est en accès libre, aux horaires d'ouverture habituels de la structure qui l'accueille. Elle est proposée par le Pôle culture de Denain - service Archives municipales.





La disparition de Louis Destrebecq

Louis Destrebecq, qui s'est éteint le 12 juillet à l'âge de 92 ans, était une figure emblématique du monde combattant denaisien. Il présidait avec autorité et beaucoup de cœur le cartel des ACPG/CATM/TOE de Denain et environs. Né en 1926 à Haveluy, il s'était engagé à 18 ans, par amour de la patrie, dans la Légion étrangère au sein de la première armée Rhin et Danube. À 26 ans, il prit part au terrible conflit d'Indochine au sein du corps expéditionnaire du maréchal Leclerc. « *On nous appelait les soldats de la boue* », écrit-il dans les *Mémoires d'un gars du Nord*, son livre. Il y fait le récit de ce combat très violent où il fut grièvement blessé. Atteint par quatre balles (dont une, explosive, dans la cuisse, qui lui causa un handicap), il dut son salut à ses frères d'armes. Transporté à l'hôpital de Saïgon, il y subit de multiples opérations avant d'être rapatrié. Revenu à la vie civile, il se fixa à Denain, fonda un foyer et fit une carrière de comptable chez Cail.

Son « deuxième combat »

Anne-Lise Dufour-Tonini lui a rendu hommage lors de ses funérailles : « *C'est en s'investissant au service du monde combattant, de la mémoire combattante, que Louis Destrebecq est devenu une figure reconnue et incontournable de notre cité, en menant son "deuxième combat" comme il aimait à le dire. Avec Louis, les anciens combattants avaient pour porter leurs espoirs et leurs attentes un sacré défenseur, à l'énergie déterminée et au caractère bien trempé.* »

Le rendez-vous des collectionneurs

Le Club philatélique de Denain organise sa 31^{ème} Rencontre des collectionneurs le dimanche 23 septembre à la salle des fêtes municipale, place Baudin, de 8h30 à 17h. L'entrée est gratuite.

Quelque 180 mètres de tables seront déployés. Une quarantaine de négociants amateurs et professionnels proposeront timbres-poste et lettres de toutes périodes, cartes postales, monnaies, muselets de champagne, fèves, vieux papiers, etc.

Cette rencontre sera agrémentée d'une exposition présentant des timbres-poste, des marques et cartes postales et autres objets de collection.

Pour y participer comme négociant, télécharger un bulletin d'inscription : <http://denain.philatelie.free.fr/negociants.html>.



Un rendez-vous citoyen au plus près de chez vous

Organisées à intervalles réguliers, les Rencontres du maire permettent aux riverains de faire part de dysfonctionnements ponctuels sur des sujets divers de la vie quotidienne à proximité de chez eux. Lorsque le problème est identifié et localisé, Anne-Lise Dufour-Tonini se rend sur place. Accompagnée d'une équipe de techniciens, elle rencontre les personnes concernées et tente, avec elles, de trouver la solution la plus adaptée. Ces escales citoyennes se font dans une dynamique de proximité, d'écoute et d'échanges. Le but est de saisir au mieux les attentes des riverains, les prendre en considération et surtout les traiter plus rapidement. Depuis le lancement du dispositif, seize rendez-vous ont été honorés au sein des cinq quartiers de la ville.

Constructifs, les débats donnent lieu à des résolutions concrètes. Ils sont aussi l'occasion pour notre maire de présenter les projets importants et innovants pour l'amélioration du cadre de vie, la tranquillité.

Comment faire ? Les Denaisiens sont invités à faire part de leurs doléances à Anne-Lise Dufour-Tonini via sa page Facebook uniquement en utilisant la messagerie privée. Une étude préliminaire est diligentée par le cabinet de mairie avant de convenir d'un rendez-vous sur le terrain avec les riverains.





Les travaux d'été réalisés par la Ville dans les écoles

171 000€, c'est le montant des travaux consacrés à la rénovation et à l'entretien des établissements scolaires durant cet été. Il reflète la nécessité pour la Ville de se mettre en conformité avec les normes de sécurité en vigueur mais aussi de rendre plus attrayant le cadre de vie scolaire. De la simple vérification du bon fonctionnement des fournitures au remplacement et/ou à la réhabilitation d'équipements, les services techniques de la Ville et les entreprises mandatées n'ont pas ménagé leurs efforts durant deux mois.

■ **Ecole Pascal** - Rénovation de 4 classes à l'étage pour un coût chiffré à un peu plus de 41 000 € TTC. Cela concerne notamment le chauffage et l'électricité, un chantier de gros œuvre comprenant la démolition d'une estrade en béton suivie d'une opération de ragréage avec pose de plinthes et enfin des travaux de peinture avec la reprise des murs, plafonds et portes plus la pose d'un sol souple.

■ **Ecole Michelet** - Rénovation de 5 classes à l'étage pour un montant global de 22 000€ TTC. La nature des travaux : remplacement des dalles de faux plafonds avec isolation en laine de verre et remplacement des luminaires intégrés aux faux plafonds.

■ **Ecole Sand** - Un peu plus de 30 000€ TTC ont été investis pour rénover la structure scolaire. L'école a vu les dalles de ses faux plafonds remplacées (avec les luminaires intégrés) et ses portes équipées de joints anti-pince doigts.

■ **Ecole Jurénil** - Près de 78 000€ TTC ont été nécessaires pour réhabiliter dans son intégralité le bloc sanitaire. Cela a conduit à la rénovation des réseaux d'assainissement, à divers travaux de gros œuvre avec la création de murets, à la réfection complète de la plomberie, à l'alimentation et à la distribution électrique des commodités et au renouvellement du système de chauffage et de ventilation.

Dédoublage de classes pour la rentrée

Le dédoublement des classes de CP et de CE1 dans les zones d'éducation prioritaire est une mesure du gouvernement.

À Denain, plusieurs structures scolaires sont concernées et la ville a dû s'organiser pour permettre la mise en place, dès septembre 2017, de cette réforme dans les meilleures conditions. La rentrée 2018 voit notre ville confrontée à un nouveau chambardement. En effet, si l'Éducation nationale assure la nomination des enseignants supplémentaires, c'est à la Ville, responsable des bâtiments, que revient l'aspect technique de la mise en œuvre de la réforme. L'idée est de proposer des classes de CP et CE1 contiguës, pour un travail plus efficace entre les enseignants. Dans certains cas, cela ne nécessitera qu'une simple réorganisation des locaux d'une école comme à Michelet où deux classes de CP seront dédoublées sans contrainte particulière. Pour la programmation de l'école Berthelot et dans l'attente de la construction et l'aménagement du futur groupe scolaire (*en haut : le projet retenu*), il est impossible de dédoubler les classes pour l'instant. Le co-enseignement s'appliquera à quatre classes de CE1 dans le cadre du dispositif REP + comme c'était déjà le cas en 2017 pour trois classes de CP. Compte tenu d'un calendrier assez restrictif et afin de faire face à certaines contraintes techniques, l'installation des modulaires programmée (à hauteur de 1 500 000€ HT) pour répondre au dédoublement de classes dans les écoles Zola et Diderot interviendra dans le dernier trimestre 2018. Cela concerne deux classes de CE1 à l'école Zola et deux classes de CP ainsi que trois classes de CE1 à l'école Diderot, ce qui impliquera d'instaurer le co-enseignement dans ces deux structures scolaires.

Centenaire de la fin de la Grande Guerre : des cavaliers dans la ville

Le 18 septembre, une centaine de cavaliers au moins va faire étape à Denain dans le cadre du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale, et y être reçue avec les honneurs. Organisée par l'Association internationale de cavalerie, cette chevauchée retracera le parcours réalisé par la cavalerie durant l'ultime offensive des Cent-Jours (8 août-11 novembre 1918) conduite par les Alliés, qui a entraîné la disparition de 46 000 membres du Corps canadien. Elle est aussi connue, en anglais, sous le nom de The Pursuit to Mons. De Cambrai à Mons, les cavaliers,

en uniformes d'époque, et leurs montures parcourront 150 km en 6 jours, en suivant le cours de l'Escaut. Il ne s'agit pas de commémorer une victoire mais de célébrer la fin des combats, d'où la présence de l'Allemagne parmi les nombreux pays représentés.

La troupe est attendue vers 11 h 30 place Wilson, où aura lieu un accueil officiel. Les cavaliers se rendront ensuite au cimetière communal (carré du Commonwealth), avant de reprendre la route vers Valenciennes par la rive droite de l'Escaut.

Découvrir le programme immobilier KIC

Le promoteur Kieken Immobilier Construction (KIC) lance au Faubourg Duchateau les maisons iVi, un programme immobilier neuf composé de 18 logements (du T3 au T5), en plain-pied ou R+1. Des journées découvertes se tiendront les vendredi 5 et samedi 6 octobre : **contacter le 03 60 89 06 72 ou s'inscrire sur www.maison-ivi.fr/denain**

Le magasin Action



Aux Pierres Blanches, la construction avance bien et le recrutement est en cours (14 postes d'employé commercial polyvalent à pourvoir) pour le magasin Action, dont l'ouverture est prévue début novembre.

Théâtre et musée : week-end de réouverture les 19 et 20 janvier

Après une année de travaux, le théâtre et le musée connaîtront un même week-end de réouverture au public, les samedi 19 et dimanche 20 janvier 2019, de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Naissances, mariages et décès

Naissances

Lisa Delsinne ◦ Ryline Coquelle ◦ Amani Boulakhras ◦ Mya Rimetz-Dubois ◦ Adam Boukezzoula ◦ Axel Cavo ◦ Myriam Biakaroui ◦ Aya Gouasmia ◦ Ethan Cap ◦ Leandro Bruneau ◦ Abygaël Lemay ◦ Emran Chayada-Vasseur ◦ Luna Sottile-Bryche ◦ Louna Lérique ◦ Léana Martin-Di Dio ◦ Thomas Péon ◦ Faith-Horeb Pannard ◦ Noé Lecalvez ◦ Elio Henry ◦ Yusuf Bouaggad ◦ Logan Flament ◦ Maxence Lourdeaux-Albumazard ◦ Ayman Lamzoudi ◦ Loujaine El Âmrani ◦ Karim Gugelot ◦ Jules Bouquillon ◦ Lily Petit ◦ Thiago Goffart ◦ Cassy Tournois ◦ Louis Dirix ◦ Vasile Cristea ◦ Tylio Bialecki ◦ Anna Fanni ◦ Looka Capon-Piquet ◦ Julie Polacci ◦ Kaïs Sakhaf ◦ Séréna Dosso ◦ Kilian Maes ◦ Elyott Bernard ◦ Lina Sedraia ◦ Adam Benkhedda ◦ Benjamin Bertrand ◦ Kaïs Domergue-Trinel ◦ Luckas Hurez ◦ Chakib Leroy ◦ Lorenzo Cu villier ◦ Benjamin Kedziora ◦ Evie Cousin ◦ Tom Merly ◦ Romane Tranain ◦ Lina Ajdi ◦ Imran Flament ◦ Enzo Pommerole ◦ Iron Flamand ◦ Manal Caniez-Gouabella ◦ Thaïs Liagre ◦ Assiya Boucheda ◦ Ratil Nouioua ◦ Imane Beroual ◦ Naïm Ben-Iddir ◦ Naël Vanez ◦ Gabin Tytgat ◦ Timéo Lengrand ◦ Charly Vanderbugt-Jopek ◦ Sofiane Lermould ◦ Maëlya Stievenard-Gardez ◦ Séréna Tournemaine ◦ Zeydan Ettahiri ◦ Chloé Blin ◦ Lowenn Wagnies-Federbe ◦ Wassim Belhaddad.

Mariages

Hocine Ben Ahmed et Cindy Ledain ◦ Yacine Morouche et Sofia Abdelouahed ◦ Evann Brissy et Mélodie Freuze.

Décès

Joël Monier ◦ Giuseppe Spadaro ◦ Gisèle Capin ◦ Albert Leroy ◦ Marie Groux ◦ Edmond Méresse ◦ Yvonne Carlier ◦ Eva Toussein ◦ Simone Cacheux ◦ Jean-Luc Pépin ◦ Andrée Gabet ◦ Luc Obled ◦ Mauricette Grandi ◦ Marthe Duchemin ◦ Paul Huard ◦ Robert Mériaux ◦ Guy Trioux ◦ Malvina Dufour ◦ Roger Payen ◦ Berthe Sroga ◦ Bernard Vandycke ◦ Fernand Boittiaux ◦ Henri Pique ◦ Serge Dequeker ◦ Roger Catty ◦ Adolphe Jaworski ◦ Jeanne Herbert ◦ Thérèse Santerre ◦ Gérard Robiquet ◦ Josette Brasseur ◦ Henriette Potdevin ◦ Denise Bouchart.

Transcriptions décès

Monique Poret ◦ Joséphine Flavigny ◦ Cécile Espalieu ◦ Lisiane Ghelein ◦ Raymond Libessart ◦ Yves Pélagère.

Séances cinéma

- ▶ maison de quartier Solange-Tonini
- « Hôtel Transylvanie 3 » > 25 septembre, 18 h 30
- ▶ maison de quartier Fernand-Duchateau
- Projection d'un film > 3 octobre, 15 h
- ▶ conservatoire municipal
- Projection d'un film musical > 12 octobre, 19 h

Pour toutes les projections programmées :
> entrées 4,80 € / 3,80 €
> inscriptions et retrait des places le jour de la séance, réservations au 03 27 23 59 76

Agenda culturel

▶ Septembre / octobre

■ **Son et lumière Batailles de Denain > 31 août, 1^{er}, 2, 7, 8 et 9 septembre**, à 20h30, théâtre de verdure, parc Zola - www.batailles-denain.fr - lire en page 10

■ **Chorale Choeur d'élus > 7 septembre**, 20h, salle des fêtes, place Baudin : entrée 5 € - retrait des places sur site le soir de la manifestation

■ Exposition « **Denain meurt et renaît** » > 18 septembre, de 10h à 17h, église Saint-Martin, et du 19 au 23 septembre, de 14h à 18h, à l'étage de la galerie Picasso

■ Animation pour enfants « **Bulles de rêves** » > 22 septembre, 14h30, médiathèque Jacques-Prévert - à partir de 3 ans ; réservation au 03 27 32 56 04 ; entrée gratuite



■ Concert de **Nanokill > 5 octobre**, 20h, maison de quartier Fernand-Duchateau. Dans un genre trip hop électro pop / dark wave, Axel et Eve vous emmèneront dans leur univers qui ne vous laissera pas indifférent. À découvrir absolument. informations sur les tarifs à partir du 11 septembre au pôle Culture : 03 27 23 59 76

■ Spectacle pour enfants « **Le rêve de Théo** » > 10 octobre, médiathèque Jacques-Prévert - 3 séances : 16h (moins de 2 ans), 16h30 (2-3 ans), 17h (3-5 ans) - entrée gratuite

■ « **Fête de la science** » > 10 octobre, de 14h à 16h, et 13 octobre, de 10h à 12h et de 14h à 16h, médiathèque Jacques-Prévert - ateliers scientifiques : de l'idée à la pratique (robotique, physique, astronomie) - inscriptions : Planète Sciences Hauts-de-France, 118 bis, rue de Villars, tél. : 03 27 35 07 23

■ Spectacle dans le cadre de la semaine bleue « **La vie en rose** » > 4 octobre, 16h, salle Aragon - gratuit pour les Denaisiens de plus de 60 ans - informations sur les tarifs à partir du 11 septembre au pôle Culture : 03 27 23 59 76

■ Concert de **EFYX > 16 octobre**, 15h, médiathèque Jacques-Prévert - entrée gratuite

■ Conférence « **la libération de Denain** » par Jean-Marie Stawikowski > 18 octobre, 15h - médiathèque Jacques-Prévert

■ animation pour enfants « **Soirée pyjama !** » > 19 octobre, 19h, médiathèque Jacques-Prévert - à partir de 5 ans ; réservation au 03 27 32 56 04 ; entrée gratuite



■ Humour : **Laura Laune > 28 octobre**, 18 h, salle des fêtes. Dans un humour noir décapant et une irrévérence totale, la folie angélique de cette jeune Belge et de ses personnages emplis de paradoxes vous donne des frissons : est-elle innocente ou méchante ? Tarifs et réservations : 06 61 70 69 41

Agenda sportif

▶ Basket-ball

■ **Leaders Cup**

> vendredi 28 septembre à 20h salle Degros : ASCDV PH / PARIS

> vendredi 5 octobre à 20h salle Degros : ASCDV PH / LILLE

■ **Championnat pro B**

> vendredi 12 octobre à 20h salle Degros : ASCDV PH / VICHY

> vendredi 26 octobre à 20h salle Degros : ASCDV PH / BLOIS



À votre santé !



■ Chirurgie de l'obésité : le centre hospitalier mis à l'honneur

Le magazine « L'Express » a publié au mois de juin une sélection des meilleurs hôpitaux et cliniques proposant de la chirurgie bariatrique pour soigner l'obésité. Le centre hospitalier de Denain est classé 2^{ème} établissement public pour les Hauts-de-France.

L'Express explique : « Conformément aux recommandations de la Haute autorité de santé, les patients doivent avoir le choix entre les trois actes recommandés (sleeve, by-pass et anneau gastrique). Les structures spécialisées dans un seul type d'intervention ou qui ont renoncé à l'une d'entre elles n'ont pas été retenues. »

Comment s'organise la prise en charge ? Dès le premier rendez-vous, le patient est orienté vers un nutritionniste et rencontre le Dr Mignon, chirurgien, afin d'obtenir rapidement toutes les informations médicales qu'il souhaite. Dans le mois qui suit, il lui sera proposé une matinée en hôpital de jour afin de rencontrer différents spécialistes : pneumologue, gastro-entérologue, psychologue, diététicien, dentiste. La décision d'intervention n'intervient qu'à la fin de ce bilan de santé, lors d'une réunion de concertation pluridisciplinaire regroupant toute l'équipe médicale. Cette réunion a pour objectif de définir pour chacun un parcours personnalisé et adapté comportant un suivi individualisé et la participation à des modules d'éducation thérapeutique.

L'intervention de chirurgie bariatrique (3 types d'intervention sont proposées : by pass, sleeve ou anneau gastrique) sera réalisée 6 mois après la primo-consultation conformément à la réglementation. À la suite de cette prise en charge, le patient sera suivi par les praticiens pendant 2 ans

selon un calendrier rapproché issu du protocole de suivi recommandé.

Un relais associatif est également proposé afin de rencontrer des patients qui ont déjà été opérés.

Pour tout renseignement ou demande de rendez-vous, contacter le 03 27 24 34 24

■ Nouvelle consultation de stomathérapie

Dès septembre, des consultations de stomathérapie seront programmées le mercredi de 9h à 13h au centre hospitalier de Denain. La stomathérapie est une spécialité qui consiste à assurer les soins et l'appareillage des patients porteurs de stomies (abouchement d'un organe creux à la peau permettant une nutrition ou une évacuation). Au centre hospitalier, des consultations de stomathérapie sont assurées par une infirmière stomathérapeute : Marjorie Boltz.

À son retour au domicile, le patient est pris en charge et suivi régulièrement. Lors de ces suivis en consultation, la stomathérapeute pourra répondre aux difficultés potentielles dans la vie courante avec l'appareillage, assurer un suivi psychologique adapté (image corporelle, famille, désagréments physiques...) pour permettre de garder une autonomie et une vie sociale active grâce à un appareillage le plus adapté possible.

Ces consultations sont ouvertes aux patients opérés au centre hospitalier de Denain ou sur d'autres sites, sur prescription médicale du médecin traitant ou du chirurgien.

Pour tout renseignement ou prise de rendez-vous, composer le 03 27 24 31 68.

■ Un nouveau chirurgien orthopédiste

Depuis le mois de février dernier, le Dr Joveniaux renforce l'équipe de chirurgie orthopédique du centre hospitalier de Denain, discipline déjà très bien implantée et portée par le Dr Pitsaer, chef de service.

Le Dr Joveniaux est spécialiste dans les pathologies des membres inférieurs (hanche, genou, pieds) et de la main (canal carpien, maladie du Dupuytren...). Les consultations sont réalisées le jeudi matin au sein des consultations médico-chirurgicales.

Pour tout renseignement ou prise de rendez-vous, composer le 03 27 24 36 25.

« Fait rare, au cours du conseil municipal du 5 juillet dernier notre groupe a demandé une suspension de séance pour précisions sur l'attribution du marché public pour la piscine, la maire a octroyé le marché au candidat le plus cher ! En 2017 notre groupe s'était abstenu pour ce marché déjà bien au-dessus de nos capacités financières. Le 5 juillet 2018, ce marché passe de 17,9 millions d'euros à plus de 21 millions d'euros. Nous nous interrogeons sur cette augmentation injustifiée et sur les motivations réelles et conditions d'attribution du marché. Comment financer les autres dépenses, espaces verts, voiries, nettoyage, personnel ? Ce choix arbitraire pénalise les futurs besoins des citoyens. Une ville endettée de plus de 21,1 millions en faveur de l'EPF, dont le maire demande l'aide de la CAPH pour financer les ouvertures de classes pour la rentrée prochaine. Nous tenons à informer les Denaisiens qui doivent savoir comment la ville est gérée. Félicitons les sportifs denaisiens qui nous honorent et donnent une belle image de notre ville. »

■ « Ensemble Denaisiens », Sabine Hebbar, Juliana De Meyer, Véronique Lehut.

« Il pleut toujours là où c'est mouillé ! Madame le maire et sa majorité ne sont pas pour la gratuité de la cantine, mais ils se félicitent d'offrir gratuitement un terrain et une route d'au moins 2 millions € au trust cinématographique Megarama. N'aurait-il pas été plus juste pour la population ouvrière de faire payer cette entreprise qui court après les profits, ce qui aurait permis au moins un million de repas gratuits ? Madame le maire disait : " Les gens doivent se responsabiliser " ! Et pas les capitalistes ? »

■ « Faire entendre le camp des travailleurs », Jacky Boucot.

« Je veux agir pour notre quotidien, l'avenir de nos enfants, et qu'ils vivent avec fierté sans avoir peur du voisin. Je ne veux pas d'une ville où les communautés oublient la nation. Je connais notre ville, sa circonscription et sa situation difficile, mais je ne peux rester les bras croisés. Je suis comme vous, déçu de la politique, triste de voir notre ville qui vote FN car les Denaisiens ne sont pas des fachos. J'ai besoin de votre aide, de vos avis, pour organiser nos actions et répondre à vos attentes. Ne perdons pas espoir. defendonsnosdroits@orange.fr »

■ « Une force pour le changement », Djemi Drici.

« Cet été très ensoleillé est marqué par la canicule. Les plus vulnérables sont les personnes de plus de 60 ans et handicapés qu'il convient d'aider. Le recensement ne suffit pas. D'autres actions de prévention doivent être mises en place. Renforçons le plan canicule, recrutons un chargé de mission à la protection civile. Priorité à nos concitoyens ! »

■ Michèle Dandois.

« Avec les températures que nous avons connues, Denain-Plage aura connu un succès sans précédent. Cette initiative répond aux attentes des Denaisiens et aux habitants des villes voisines. Denain est l'unique ville du Valenciennois proposant ce service au cœur de l'été. Avec l'arrivée prochaine de notre centre aquatique, dont le marché vient d'être attribué dernièrement, la ville va se doter d'un équipement supplémentaire qui profitera aux habitants de notre cité et au-delà. Denain-Plage prendra alors une autre dimension pour le plaisir du plus grand nombre. Rendez-vous le 28 août pour finir l'été en beauté à Malo-les-Bains. »

■ Élus communistes, David Audin, Yannick Andrzejczak.

FORUM *des* ASSOCIATIONS — DE DENAIN —

SAMEDI

2018

1^{ER} SEPTEMBRE

DE 10H À 18H

Patriotique

culture

sciences

sports

social

solidarité

cadre
de vie

SALLE DES FÊTES
PLACE BAUDIN À DENAIN